

CRDI Rhône-Alpes - Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

DANS CETTE NOTE: Les éléments à retenir L'emploi Le chômage

Somme toute RHONE-ALPE

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 iuin 2009 Données disponibles au troisième trimestre 2009

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2ème trimestre 2009 : 8,6 % (+2,2 points en un an contre +1,8 en France métropolitaine)
- 321 133 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.09 (+26% en un an contre +18% pour la France entière)
- 22 560 Demandeurs d'Emploi en situation de Handicap (cat. A, B et C) (+8% en un an contre +7% pour la France entière)
- 137 206 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2009 par Pôle Emploi (-27% contre -25% pour la France métropolitaine)
- Taux d'emploi direct de TH en 2007 (secteur privé) : 2,9 %

Le contexte régional

D'après la dernière note de conjoncture de l'Institut national de la statistiques et des études économiques (Insee), au second semestre 2009, la récession économique perdrait en intensité dans les économies avancées, avec même un redressement de l'activité qui serait attendu. Ainsi en France, la croissance du PIB serait de 0,5% au troisième trimestre 2009 et de 0,3% au quatrième. Malgré ce contexte de « convalescence », le marché du travail enregistrerait encore, avec le retard habituel, d'importantes baisses d'emplois sur le second semestre 2009. Toutefois, celles-ci se modéreraient avec le retour de la croissance. Le taux de chômage qui est nettement reparti à la hausse avec la dégradation de la conjoncture, s'établirait à 9,7% à la fin 2009 en France métropolitaine.

Du fait du poids important de l'industrie dans son économie qui est par ailleurs fortement tournée vers l'international, la région Rhône-Alpes est particulièrement sensible à la conjoncture nationale et internationale. Elle se caractérise souvent par sa tendance à « sur-réagir ».

Ainsi, la région a été particulièrement touchée par la crise économique avec une chute brutale, à la mi-2008, du niveau des carnets de commandes dans l'industrie qui a engendré des difficultés de trésorerie pour les entreprises. La baisse, voire l'arrêt de la production, a ensuite entraîné du chômage partiel, une dégradation de l'emploi. L'industrie automobile (décolletage) a été particulièrement touchée ainsi que le textile technique.

Le chômage a ainsi augmenté plus rapidement en Rhône-Alpes qu'au niveau national. L'écart entre les taux de chômage régional et national favorable à Rhône-Alpes de 0,9 point en juin 2008, s'est réduit à 0,5 point au deuxième trimestre 2009. La région enregistre plus d'un quart de demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits à Pôle emploi par rapport au 1er semestre 2008, progression supérieure à celle enregistrée au niveau national. Dans une moindre mesure, le nombre de demandeurs en situation de handicap a également progressé dans la région et ce, plus rapidement qu'au niveau national.

Les départements de l'Ain (l'Oyonnax) et de la Haute-Savoie (vallée de l'Arve), bassins industriels, ont souffert plus rapidement de la dégradation du marché du travail. En revanche, le département du Rhône, au tissu économique plus diversifié, a été moins durement touché.





Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Rhône-Alpes



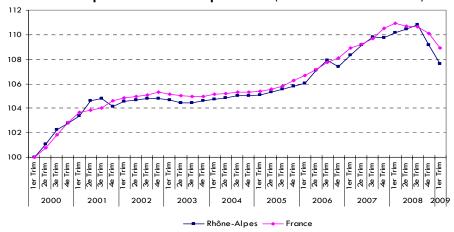




L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Graphique 1 : Évolution comparée des effectifs salariés privés en Rhône-Alpes et en France depuis 2000 (base 100 : 1er trimestre 2000)



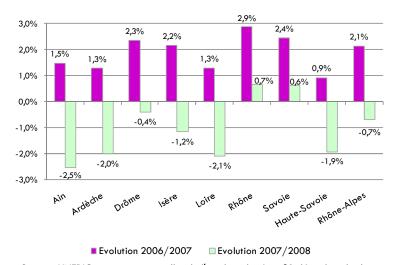
Source : Unedic, Statistiques trimestrielles des établissements affiliés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Champ UNEDIC

Champ d'observation de l'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ: les salariés de l'État et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et paraagricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte. et les intermittents du spectacle

Les statistiques trimestrielles de l'UNEDIC permettent d'observer un repli de l'activité économique. Ainsi, entre les premiers trimestres 2008 et 2009, la baisse de l'emploi salarié privé dans la région (-2,3%) est supérieure à celle enre-

Graphique 2 : Évolutions annuelles de l'emploi salarié privé



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre de chaque année. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Champ: les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

NB : Les données de la dernière année connue sont provisoires et sont rectifiées l'année suivante.

ploi suit rapidement. En période de conjoncture défavorable, c'est l'inverse, les intérimaires étant généralement les premiers touchés par les suppressions de poste.

En Rhône-Alpes, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours du mois a diminué de 34% entre fin juin 2008 et fin juin 2009 contre une baisse de 26% en France métropolitaine (Graph.3). Comme c'est le cas chaque année avant la période estivale, une reprise de l'activité intérimaire est observée au mois de juin 2009 de 18% en Rhône-Alpes contre 19% au niveau national.

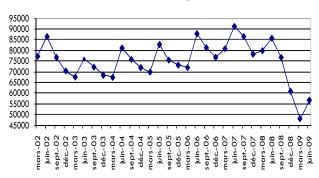
De même, le nombre de contrats d'intérim conclus au cours du mois baisse de 20% sur un an en Rhône-Alpes (-17% pour la France entière).

gistrée au niveau national (-1,8%). Contrairement à la tendance à la hausse observée les années précédentes, les effectifs du secteur privé retombent au niveau atteint fin 2006 (Graph1).

Parmi les départements rhônalpins, c'est l'Ain qui enregistre la baisse la plus importante de l'emploi salarié privé sur une année (-2,5%), à l'inverse le Rhône et la Savoie se démarquent par des effectifs toujours en légère augmentation (respectivement +0,7% et +0,6%) (Graph.2).

D'autre part, les chiffres de l'intérim permettent également d'observer ce retournement de conjoncture. En effet, l'évolution de l'activité intérimaire est généralement considérée par les experts comme un bon indicateur avancé de la conjoncture du marché du travail. En effet, c'est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de croissance économique. Quand la conjoncture s'améliore, le nombre de contrats d'intérim augmente. Si la situation reste favorable, l'augmentation de l'em-

Graphique 3 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Rhône-Alpes



Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Tableau 1 : Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement fin 2008 en Rhône-Alpes

	Nombre d'établissements			Effectif salarié			
	2008	%	évol. /12 mois	2008	%	évol. /12 mois	
Moins de 20 salariés	159 362	90,6%	0,5%	659 240	37,5%	0,1%	
20 à 99 salariés	14 124	8,0%	2,4%	564 896	32,1%	2,2%	
100 salariés et plus	2 315	1,3%	-5,8%	535 41 <i>7</i>	30,4%	-4,4%	
Total	1 <i>75</i> 801	100%	0,5%	1 759 553	100%	-0,7%	

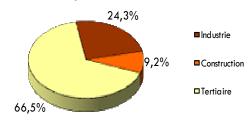
Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2008 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

La répartition des effectifs du secteur privé par secteur d'activité illustre le tissu économique régional qui est très tourné vers l'industrie même si le tertiaire reste le premier employeur de la région (66,5% des salariés). L'industrie représente 20% de la valeur ajoutée de la région Rhône-Alpes qui est par ailleurs la première région sous-traitante indus-

trielle de France (20% des effectifs nationaux). L'industrie des véhicules utilitaires lourds est très présente dans la région avec par exemple Renault Trucks ou Irisbus et représente 60% du niveau national. Ainsi, les salariés du secteur privé employés dans l'industrie représentent 24,3% de l'ensemble des salariés du secteur privé de la région contre 19,8% en France métropolitaine. A l'inverse, avec 66,5% des salariés (contre le 71% au niveau national) le secteur tertiaire est sous-représenté (graph. 4).

L'ensemble des effectifs salariés du secteur privé enregistre une baisse de 0,7% entre la fin 2007 et la fin 2008, similaire à celle observée au niveau national (-0,6%). Elle est plus marquée dans les établissements de grande taille (-4,4%) en lien avec la diminution du nombre d'établissements (-5,8%) (tab.1). C'est le secteur de l'industrie qui perd le plus d'effectifs tant au niveau régional (-1,9%) que national (-2,1%).

Graphique 4 : Répartition des effectifs salariés par secteur d'activité fin 2008 en Rhône-Alpes



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2008 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Champ: les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

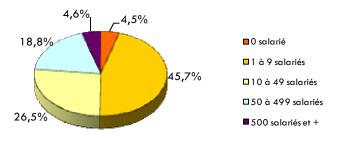
Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par pôle emploi en Rhône-Alpes au premier semestre 2009

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	63 981	46,6%	-29,2%
Offres temporaires	60 016	43,7%	-27,5%
Offres occasionnelles	13 209	9,6%	-11,6%
Offres d'emploi enregistrées	137 206	100%	-27,0%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Rhône-Alpes au premier semestre 2009



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois La dégradation du marché du travail en Rhône-Alpes est corroborée par la baisse du nombre d'offres d'emploi : 137 206 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi en Rhône-Alpes au premier semestre 2009, soit une baisse de 27% par rapport au premier semestre 2008, baisse supérieure de deux points à celle enregistrée au niveau national (-25%).

La part des offres durables est supérieure dans la région (46,6%) par rapport au niveau national (41,4%) tandis que la part des offres correspondant à des contrats de moins d'un mois est bien inférieure en Rhône-Alpes. Par ailleurs, dans la moitié des cas les offres d'emploi sont proposées par des établissements de moins de 10 salariés (graph.5).

Parallèlement, les résultats de l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre montrent une baisse du nombre d'embauches envisagées par les employeurs de la région. Ainsi, 116 813 projets de recrutement sont recensés en 2009 en Rhône-Alpes, soit une diminution de 26,4% par rapport à 2008, supérieure de 2,6 points à celle enregistrée pour l'ensemble de la France.

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Pour ce qui concerne l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, la région Rhône-Alpes affiche un taux d'emploi direct de 2,9% pour l'année 2007. Il varie selon les départements, de 2,5% dans le Rhône à 3,9% dans la Loire.

Ainsi, dans la région, ce sont 25 004 personnes (ETP) en situation de handicap qui sont employées dans 6 861 établissements parmi les 10 264 établissements assujettis**. La plus grande partie (47,4%) est employée dans le secteur tertiaire et 43% dans celui de l'industrie.

Le montant collecté par l'Agefiph en Rhône-Alpes au titre des contributions 2008 pour les établissements privés qui ne satisfont pas l'obligation d'emploi, s'élève à 48,7 millions d'euros. Ce chiffre a diminué de 2,1% par rapport à la collecte 2007, en lien probablement avec la conjoncture défavorable et l'approche de 2010, échéance à laquelle il est prévu une augmentation des pénalités pour les établissements qui ne respectent pas l'obligation d'emploi des tra-

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2007 par département en Rhône-Alpes

	Unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2007		
Ain	2 272	3,0%		
Ardèche	1 053	3,8%		
Drôme	1 642	3,3%		
lsère	4 852	2,9%		
Loire	3 385	3,9%		
Rhône	8 107	2,5%		
Savoie	1 443	2,9%		
Haute-Savoie	2 250	2,6%		
Rhône-Alpes	25 004	2,9%		

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

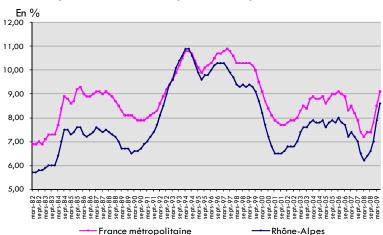
vailleurs en situation de handicap. Parmi les établissements rhônalpins versant une contribution à l'Agefiph, 46% sont dits à « quota 0 », c'est-à-dire qu'ils ne réalisent aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance...). Cette part est inférieure à celle enregistrée pour la France entière (48%).

Dans la fonction publique, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap s'élève à 3,9% en 2006 en Rhône-Alpes (cf. étude sur l'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes).

* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

e chômage

Graphique 6 : Évolution trimestrielle du taux de chômage Rhône-Alpes et France métropolitaine depuis mars 1982



Source : INSEE, taux de chômage localisés- Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

importante (+1,6) points).

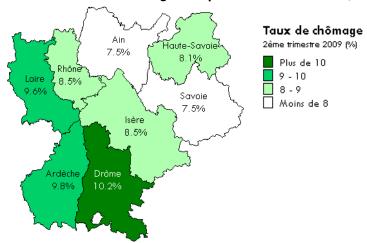
Au 2ème trimestre 2009, le taux de chômage régional reste inférieur au niveau national. Il s'établit à 8,6% de la population active rhônalpine, soit 0,5 point de moins qu'au niveau national (9,1%). Cependant, l'écart entre les taux de chômage régional et national -favorable à Rhône-Alpes- s'est réduit, le taux de chômage régional ayant augmenté plus rapidement. Ainsi, entre juin 2008 et juin 2009, il a progressé de 2,2 points contre +1,8 points pour le taux national (graph. 6).

La moyenne régionale cache des disparités départementales : le taux de chômage s'échelonne de 7,5% dans l'Ain et la Savoie à 10,2% dans la Drôme (Carte 1). Le département de la Haute-Savoie enregistre la plus forte augmentation parmi les départements rhônalpins par rapport au 2ème trimestre 2008 (+2,9 points), à l'inverse c'est dans le département de la Drôme que la hausse est la moins

Sur une plus longue période, le taux de chômage enregistré en Rhône-Alpes reste toujours inférieur à celui enregistré en France métropolitaine, excepté au moment de la récession de 1992-1993. La région se caractérise par sa tendance à « sur-réagir », tant à la hausse qu'à la baisse.

^{**} Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Carte 1 : Taux de chômage tous publics au sens du BIT (Bureau International du Travail) au 30/06/2009



Source: INSEE, taux de chômage localisés, estimations provisoires au 2ème trimestre 2009. Traitement: CRDI Rhône-Alpes.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Rhône-Alpes fin juin 2009

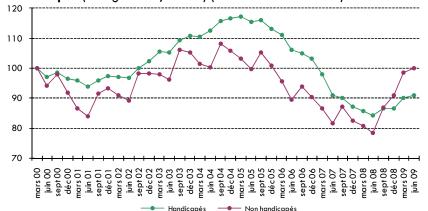
•	Handicapés		Non handicapés			Tous publics			
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	18 323	74,4%	10,0%	207 020	60,9%	22.40/	225 343	61,8%	20.40/
Catégorie B	2 082	8,5%	10,0%	41 398	12,2%	32,6%	43 480	11,9%	30,6%
Catégorie C	2 155	8,8%	-9,9%	50 155	14,7%	6,4%	52 310	14,3%	5,6%
Catégorie D	738	3,0%	3,5%	18 404	5,4%	47,1%	19 142	5,2%	44,7%
Catégorie E	1 315	5,3%	-3,8%	23 065	6,8%	8,1%	24 380	6,7%	7,3%
Total	24 613	100%	6,9%	340 042	100%	26,7%	364 655	100%	25,2%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

A la fin du mois de juin 2009, la région Rhône-Alpes compte 321 133 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C, soit une augmentation importante par rapport à fin juin 2008 (+25,7%, soit + de 65 700 demandeurs supplémentaires), supérieure à celle observée au niveau national (+18,1%).

Cette augmentation est moins marquée pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap. En effet, entre juin

Graphique 7 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Rhône-Alpes (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi. **Précaution de lecture** : Les tendances observées sur le graphique 7 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

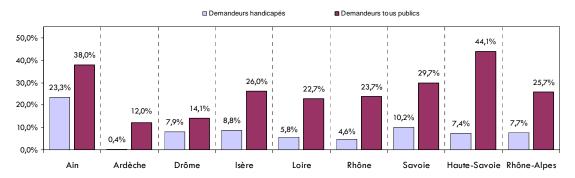
2008 et juin 2009, leur nombre est passé de 20 949 à 22 560, soit une progression de 7,7% pour Rhône-Alpes (contre +6,8% pour la France entière).

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est moins favorable que pour l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il faut donc rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés pouvant être sous-estimé du fait des changements qui ont accompagnés la mise en application de la loi du 11 février 2005. Il est possible aussi que les effets de la conjoncture économique défavorable sur

l'évolution du nombre de demandeurs en situation de handicap ne sont pas encore tous visibles. Par ailleurs, cette évolution peut également refléter, en partie, les résultats des politiques mises en place en faveur de ce public avec notamment l'obligation d'emploi qui, si elle n'est pas respectée, entraînera des pénalités plus importantes à partir de 2010. Par ailleurs, face à des difficultés économiques, il est possible que les employeurs se séparent moins rapidement des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour lesquels l'intégration dans l'entreprise a nécessité un investissement particulier.

^{*:} Compte tenu de l'évolution des catégories, la distinction entre A et B ne peut être faite au 30.06.08. C'est pourquoi, seule l'évolution globale de ces 2 catégories est présentée ici.

Graphique 8 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) sur 12 mois, fin juin 2009



Source: Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2009 - Traitement: CRDI Rhône-Alpes - Champ: catégories A, B et C de la demande d'emploi.

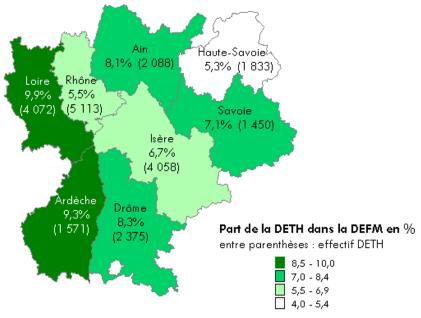
La hausse du nombre de demandeurs d'emploi concerne, à des degrés divers, l'ensemble des départements rhônalpins : la Haute-Savoie et l'Ain sont les deux départements les plus touchés avec des augmentations respectives de 44,1% et 38% (Graph. 8.). A l'inverse, la Drôme et l'Ardèche enregistrent les augmentations relatives les moins importantes (respectivement +14,1% et +12%).

Au niveau du public en situation de handicap, les augmentations sont plus modérées mais les écarts entre départements restent importants : de +23,3% dans le département de l'Ain à +0,4% pour l'Ardèche (Graph.8).

En juin 2009, les demandeurs d'emploi en situation de handicap représentent 7% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, part légèrement supérieure à la moyenne nationale (6,5%). Elle varie selon les départements, de 5,3% en Haute-Savoie à plus de 9% dans la Loire et en Ardèche (carte 2).

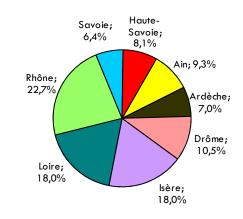
Par rapport au poids démographique respectif de chaque département, la Loire, la Drôme et l'Ardèche ont une part proportionnellement plus importante de demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la demande d'emploi totale des personnes en situation de handicap de la région (graph. 9).

Carte 2 : Part de la demande d'emploi handicapée dans la demande d'emploi totale



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi. Traitement: CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 9 : Poids de chaque département dans la demande d'emploi handicapée en Rhône-Alpes



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2009 - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Traitement: CRDI Rhône-Alpes.

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte ont évolué en lien avec les nouvelles catégories publiées par la DARES et Pôle emploi. En effet, en conformité avec les recommandations du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon les nouveaux regroupements statistiques (catégories A, B, C, D et E découlant des anciennes catégories (1, 2, 3, 4, 5,

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A: personnes sans emploi.

Catégorie B: personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C: personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D: personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

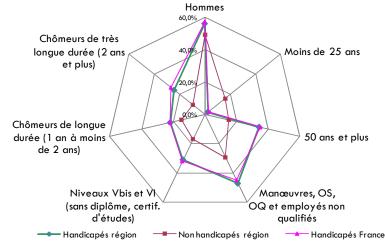
Catégorie E: personnes en emploi (par ex.: bénéficiaires de contrats aidés).

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans la région, l'augmentation concerne l'ensemble des demandeurs d'emploi quelque soient leurs caractéristiques. Parmi les demandeurs tous publics inscrits en catégories A, B ou C, ce sont ceux dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre 6 et 12 mois qui enregistrent l'augmentation relative la plus importante (+44,9%) entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, suivi des jeunes de moins de 25 ans (+42,2%). Les hommes sont également plus touchés que les femmes (+38,8% contre +15,0%). Parmi les demandeurs en situation de handicap, les inscrits au chômage depuis 6 à 12 mois sont également les plus touchés suivis des chômeurs de longue durée (+14,8%). Les moins de 25 ans sont également relativement plus touchés que les autres classes d'âges même si cela concerne des effectifs moindres (+70 demandeurs) (tab.5).

Tableau 5 et graphique 10 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes fin juin 2009

	Handicapés		Non han	dicapés	Tous publics		
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	
Homme	12 638	9,7%	147 331	42,0%	159 969	38,8%	
Femme	9 922	5,2%	151 242	1 <i>5,</i> 7%	161 164	15,0%	
Moins de 25 ans	588	14,0%	47 563	42,6%	48 151	42,2%	
De 25 à 49 ans	14 199	5,8%	206 454	25,3%	220 653	23,8%	
50 ans et plus	<i>7 7</i> 73	10,8%	44 556	22,8%	52 329	20,8%	
Non qualifié	10 604	5,7%	88 374	24,1%	98 978	21,8%	
Qualifié	11 945	9,6%	209 428	28,9%	221 373	27,7%	
Sans diplôme, certif. d'études	6 946	5,6%	50 066	22,3%	<i>57</i> 012	20,0%	
CAP, BEP	10 990	8,6%	114 616	31,2%	125 606	28,9%	
Bac et plus	4 621	8,7%	133 423	26,2%	138 044	25,5%	
Moins de 6 mois de chômage	7 122	2,4%	148 577	23,8%	155 699	22,6%	
6 mois à moins de 12 mois	5 123	1 7, 4%	78 083	47,2%	83 206	44,9%	
1 an à moins de 2 ans	4 878	14,8%	44 233	25,1%	49 111	24,0%	
2 ans et plus	5 437	1,1%	27 680	6,4%	33 11 <i>7</i>	5,5%	
Total	22 560	7,7%	298 573	27,3%	321 133	25,7%	



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précision : Sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Comme le montre le graphique 10, les demandeurs d'emploi en situation de handicap présentent des caractéristiques sociodémographiques différentes des autres demandeurs d'emploi : ce sont plus souvent des hommes, et ils sont relativement plus âgés et moins diplômés, avec une surreprésentation des personnes ayant un faible niveau de formation. Par ailleurs, lors de leur emploi précédent, ils ont occupé plus souvent des postes « non qualifiés ». Parmi eux, les personnes inscrites au chômage depuis plus d'un an sont également surreprésentées.

Si l'on compare les caractéristiques des demandeurs en situation de handicap inscrits en Rhône-Alpes par rapport à ceux de la France, on remarque que les demandeurs rhônalpins sont relativement moins nombreux à être inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus (24,1% de chômeurs de très longue durée contre 26,6% au niveau national). Par ailleurs, la part de ceux qui ont occupés précédemment un emploi non qualifié est supérieure en Rhône-Alpes par rapport à la moyenne nationale (47% versus 44,9%).

Les entrées et les sorties du chômage

Contrairement aux demandeurs d'emploi non handicapés pour lesquels les entrées aux chômage progressent de 14,3%, le nombre d'inscriptions au chômage pour les demandeurs en situation de handicap diminue de 1,5% au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008. Parmi les 10 834 entrées au chômage, 84,4 % d'entre elles sont récurrentes c'est-à-dire qu'elles concernent des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle emploi auparavant contre 70,7 % pour les demandeurs « non handicapés ». Pour le public handicapé, plus de la moitié des entrées interviennent par ailleurs moins d'un an après la sortie précédente (graph.11).

Ainsi, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap au cours du premier semestre 2009 est davantage liée à une baisse du nombre des sorties du registre du chômage. En effet, la baisse du nombre des sorties observée sur l'année 2008, se poursuit au cours des six premiers mois de 2009 (-14,5%,). Les sorties pour absence au contrôle, principal motif de sortie (42%) sont stables (-0,6% sur un an) tandis que les reprises d'emploi diminuent de plus qu'un quart (Tab.7).

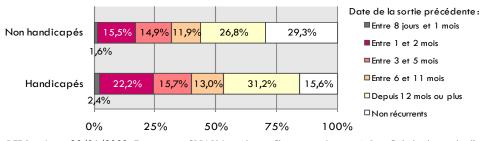
Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Rhône-Alpes au 30 juin 2009

	Handicapés			Non	Non handicapés			
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois		
Total licenciements	1 886	1 7, 4%	-7,6%	44 290	17,1%	7,4%		
Licenciements économiques	364	3,4%	27,3%	14 253	5,5%	58,5%		
Autres licenciements	1 522	14,0%	-13,3%	30 037	11,6%	-6,8%		
Rupture conventionnelle de contrat*	96	0,9%	ND	5 976	2,3%	ND		
Démission	224	2,1%	-8,9%	10 056	3,9%	-16,7%		
Fin de contrat	1 955	18,0%	-10,1%	71 429	27,6%	12,0%		
Fin de mission d'intérim	636	5,9%	-16 , 5%	31 548	12,2%	6,3%		
Première entrée	126	1,2%	26,0%	10 415	4,0%	8,5%		
Reprise d'activité de recherche	1 625	15,0%	8,3%	18 078	7,0%	29,8%		
Autres	4 286	39,6%	2,8%	67 125	25,9%	19,4%		
Total	10 834	100%	-1,5%	258 917	100%	14,3%		

Source: Pôle Emploi, DEE Persée au 30/06/2009- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 11 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Rhône-Alpes au 30 juin 2009



Source: Pôle Emploi, DEE Persée au 30/06/2009- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : Pour les personnes en situation de handicap, 84,4% des entrées à pôle emploi concernent des personnes qui avaient déjà été inscrites à pôle emploi contre 70,7% pour les demandeurs non bénéficiaires. 22,2% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui a eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, contre 15.5% pour les personnes non handicapés.

Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Rhône-Alpes au 30 juin 2009

	Handicapés			Non handicapés			
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	
Reprise d'emploi	2 072	18,9%	-28,5%	62 194	27,2%	-14,9%	
Entrée en stage	848	7,7%	-4,6%	8 297	3,6%	-11,5%	
Arrêt maladie	995	9,1%	-20,3%	10 656	4,7%	-4,3%	
Dispense	313	2,8%	-54,0%	3 457	1,5%	-29,3%	
Autres arrêts	484	4,4%	-19,9%	7 203	3,2%	-10,8%	
Total arrêts de recherche	1 <i>7</i> 92	16,3%	-29,2%	21 316	9,3%	-11,5%	
Changement ALE	211	1,9%	-2,8%	6 348	2,8%	18,5%	
Absence au contrôle	4 615	42,0%	-0,6%	94 878	41,5%	12,0%	
Radiation	<i>7</i> 56	6,9%	-20,3%	18 934	8,3%	-13,7%	
Autres cas	693	6,3%	-2,9%	16 491	7,2%	16,0%	
Total	10 987	100%	-14,5%	228 458	100%	-1,9%	

^{*} Du fait de son caractère récent, il n'est pas possible de donner les évolutions annuelles. ND : Non diffusable.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine NIER, Chargée d'études statistiques et Murielle ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées (Tél.: 04 75 78 34 57).

Date de mise en ligne : Novembre 2009.

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture, juillet 2009 - La récession perd de son intensité mais la hausse du chômage reste rapide. Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2009. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

INSEE Conjoncture - Point de conjoncture. « Convalescence », octobre 2009.

AGEFIPH - Direction de l'évaluation et de la prospective - Tableau de bord emploi/chômage des personnes handicapées au niveau national et en Rhône-Alpes. 1er semestre 2009.

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO 2009)

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2008-2009. Publication téléchargeable www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux Données 2006.

Statistiques trimestrielles de l'emploi salarié - UNEDIC

Publication trimestrielle téléchargeable sur www.assedic.fr/unistatis

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique Publications de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses études et périodiques dont le Tableau de Bord annuel de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35 rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél.: 04 75 78 38 11

04 75 78 34 57 (ligne directe)

Fax: 04 75 78 36 33

E-mail: observatoire@handiplace.org

Centre de Ressources, de Développement et d'Informations

Rhône-Alpes

pour l'emploi des personnes handicapées





Observatoire

Rejoignez-nous sur http://emploi.handiplace.org, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.